



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois de décembre à vingt-heures, le Conseil Municipal de Sainte Mesme légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Isabelle COPETTI, Maire.

### **PRESENTS :**

1. Madame Isabelle COPETTI
2. Madame Sylvie MARGOT
3. Madame Hélène CHEVALIER
4. Madame Charlotte ROUSSELOT
5. Madame Élise MANDON TAKACS
6. Monsieur Franck MANDON
7. Monsieur Alain DESCROIX
8. Monsieur Christophe VANHOVE
9. Monsieur Éric FREITAS

**ABSENT (s) :** M. Franck LAHITTE, M. Jean-Pierre DOGNON, M. Jean BERGOUNIOUX, Mme Agnès MUNOZ et Mme Gabrielle THOMAS

### **ONT DONNÉ POUVOIR :**

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** M. Franck MANDON

*Formant la majorité des membres en exercice.*

Conseillers en exercice : 14	Date de convocation : 06/12/2022
Présents : 9	Date de transmission préfecture : 21/12/2022
Votants : 9	Date d'affichage : 22/12/2022

**DCM N° : 2022/26**

**OBJET : Réhabilitation Salle Polyvalente et création d'un espace jeunes : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre**

**Vu** l'article L2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la consultation publiée le 10/08/2022, relative au choix d'un bureau d'études dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et de création d'une espace jeunes/associatif,

**Vu** le rapport d'analyse des offres des candidats établi et présenté par INGENIER'Y le 06/12/2022,

**Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité,**

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de salle polyvalente au bureau d'études ATELIER CRÉA,
- Dit que la dépense sera inscrite au compte 21318 du budget.

Le Maire,  
Isabelle COPETTI



Par délégation du Maire  
Franck MANDON  
Adjoint au Maire